

ENTREPRISE .....

Adresse : .....

Tél. : ..... / Mail : .....

Site internet : .....



# FICHE D'AUTOCONTRÔLE

## CHAUDIÈRE GAZ - APPAREIL C CHAUFFAGE ET ECS + PAC

Appareil dans lequel le circuit de combustion est étanche vis-à-vis du local où il est installé

### INFORMATIONS CHANTIER

Client ..... Réf. devis .....

Adresse .....

Date début travaux ..... Date fin travaux .....

### INFORMATIONS INTERVENANTS

Intervenant 1 ..... Intervenant 3 .....

Intervenant 2 ..... Intervenant 4 .....

Fait à (lieu) : ..... Le (date) : .....

### L'AUTOCONTRÔLE EN 5 ÉTAPES



#### À SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques.

Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

Les grilles RGE sont téléchargeables sur ce lien : <https://www.faire.gouv.fr/pro/rge>



## A VÉRIFIER AVANT TOUT LANCEMENT DE TRAVAUX

- L'ouvrage est accessible (en cas de coactivité) ?
- Les équipements sont stockés conformément aux préconisations des fabricants ?

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs.

## ETAPE 1 CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

### Légende

-  Conforme
-  Non conforme / Non vérifiable
-  Sans objet
- RGE** Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

✓ X ∅

✓ X ∅

### Installation de la chaudière et de la PAC

1. Existence d'une note de calcul des déperditions ?
2. Dimensionnement de la chaudière pour des besoins chauffage/ECS supposés et des conditions d'utilisations données (nombre de personnes ou taille de logement) ?
3. Puissance électrique disponible adaptée par rapport à la puissance de la PAC ?
4. Si chaudière dans une salle de bains : respect des volumes de protection requis dans la NF C 15-100 ?
5. La désignation du système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées (EVAPDC) est compatible avec les fumées de l'appareil de combustion ?

6. Respect des dimensions maximales et du nombre d'éléments maximum indiqué sur la notice du chaudière ou sur la notice technique de l'EVAPDC ?

### Mise en oeuvre de la fumisterie

7. En cas de sortie en façade en copropriété : le client possède l'autorisation de la copropriété ?

### Mise en oeuvre du ou des réseaux de chauffage

8. Dimensionnement des réseaux, des émetteurs et des composants du réseau hydraulique conformes ?

### Mise en oeuvre du ou des réseaux d'ECS

9. Tracé et dimensionnement du réseau d'ECS conformes ?

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

  
  

## ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER

✓ X ∅

✓ X ∅

### Installation de la chaudière et de la PAC

10. Si EVAPDC existant : l'état du conduit est conforme ?     
Dans le cas où celui-ci est réutilisable : attestation d'entretien annuel (<1 an) ?
11. Si abandon d'un système de stockage (fioul) : enlèvement ou neutralisation de la cuve ?
12. Chaudière installée à l'emplacement prévu en fonction des paramètres d'intégration technique, acoustique et esthétique étudiés lors de la phase de conception ?

13. Pose du support sur matériaux adaptés et plots antivibratiles ?

14. Si PAC avec éléments séparés : support de la PAC entière ou de l'unité extérieure de la PAC permettant un fonctionnement correct après dégivrage ou en présence de neige ?

15. Si réutilisation d'un réseau hydraulique existant et si nécessaire : action curative et préventive (désembouage, etc.) pour le traitement de l'eau de chauffage ?

... suite page suivante

## Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/  
Non vérifiable

∅ Sans objet

**RGE** Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

16. Absence de bras mort (point de puisage non utilisé), le supprimer le cas échéant ?

✓ ✗ ∅

### Mise en oeuvre de la fumisterie

17. Dans le cas où un conduit de fumée existant est réutilisé pour effectuer l'amenée d'air : le diagnostic de l'installation de fumisterie existante a été réalisée et la procédure a été validée ?

### Mise en oeuvre du ou des réseaux d'ECS

18. Le type de matériau à mettre en oeuvre est conforme et leur qualité avérée ?

### Mise en oeuvre de la partie électrique et gaz

19. Utilisation de matériaux sur la ligne gaz en adéquation avec leur fonction et leur utilisation ?

20. Tout organe et accessoire de tuyauterie est marqué du logo ou d'une marque de certification reconnue (NF, ATC,...) ?

✓ ✗ ∅

21. Les organes (robinets,...) sont adaptés à la pression de service ?

22. Mise en place de protections si nécessaire et interdiction de passage de la ligne gaz dans des zones dangereuses ?

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

## ETAPE 3 TRAVAUX

### Installation de la chaudière et de la PAC

23. Si PAC avec éléments séparés : absence d'obstacle à proximité du condenseur à l'extérieure (entrée et sortie) qui limiterait la circulation d'air ?

✓ ✗ ∅

24. Si PAC monobloc en intérieur : présence et implantation correcte de grilles de ventilation dans le local de production ?

25. Si manipulation des fluides : établissement d'une fiche d'intervention pour la manipulation des fluides ou d'un CERFA 15497\*01 ?

26. Si raccordement de liaison frigorifique : présence d'une étiquette mentionnant la quantité et nature du fluide (charge initiale, appoint, charge finale) ?

27. Si quantité supérieure aux seuils fixés par la réglementation : préparation du registre de fluide frigorigène ?

28. Accès aisé aux différents composants (ou conforme aux préconisations du constructeur) ?

✓ ✗ ∅

29. Evacuation correcte des condensats sous l'appareil et si nécessaire sous le système de fumisterie ?

30. Si configuration concentrique : la paroi extérieure du conduit n'est pas en contact avec des matériaux combustibles ?

31. Si configuration séparée ou dissociée : la distance de sécurité est conforme à l'avis technique (avec un minimum de 2 cm) ?

32. Respect des distances minimales concernant le débouché de l'évacuation des fumées ?

33. Dans le cas d'une configuration séparée (par exemple C5) : conduit d'amenée d'air et grille non obstrués et non obturables ?

... suite page suivante

## Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/  
Non vérifiable

∅ Sans objet

**RGE** Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

**34.** Présence des organes nécessaires (compteur en fonctionnement, organe de coupure d'appareil et général adapté [OCA et OCG] accessible et manœuvrable) ?

**35.** Présence d'un interrupteur différentiel en amont des circuits avec la section adaptée ?

**36.** Tension d'alimentation conforme aux plaques signalétiques des appareils ?

**37.** Partie sous tension inaccessible et protection contre les contacts directs bien en place ?

**38.** Présence d'une liaison équipotentielle ?

### > Si PAC en éléments séparés avec réseau hydraulique de liaison :

**39.** Protection contre le gel pour tuyauteries extérieures et protection mécanique de l'isolant ?

**40.** Traversées des parois avec fourreau ne dégradant pas l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment ?

### > Si PAC en éléments séparés avec réseau frigorifique de liaison :

**41.** Respect des préconisations du constructeur (diamètres des tuyauteries, longueurs minimales et maximales des liaisons, dénivelé maximum, ... ?

**42.** Traversées des parois avec fourreau ne dégradant pas l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment ?

**43.** Isolation des tuyauteries sur tout leur parcours avec protection mécanique sur l'isolant (fourreau ou autres ...) ?

**44.** Présence d'un groupe de sécurité et absence d'organe de coupure entre le générateur et le groupe de sécurité ?

**45.** Raccordement de la vidange du groupe de sécurité au réseau d'évacuation d'eaux usées conforme ?

**46.** Existence de la loi d'eau ?

**47.** Poses correctes des sondes de régulation (sonde extérieure, sonde de retour ou/et de départ d'eau, sonde d'ambiance - La sonde extérieure de préférence placée au nord) ?

## Mise en oeuvre de la fumisterie

**48.** Le système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées (EVAPDC) est accessible et entretenable sans déplacer l'appareil ?

## Mise en oeuvre de la partie électrique et gaz

**49.** Les techniques d'assemblage (soudage, brasage, sertissage,...) sont adaptées vis-à-vis des matériaux utilisés ?

**50.** Si utilisation d'un robinet de commande en tant qu'organe de coupure d'un appareil [OCA] : celui-ci est alimenté par une tuyauterie fixe ?

**51.** Conduite d'alimentation des appareils en :     
- métal ?  
- bon état ?  
- non bridée ?

**52.** Présence d'une alimentation dédiée, avec coupure d'alimentation de l'installation complète, matérialisée et identifiée ?

**53.** Présence d'une protection contre les surintensités ?

**54.** Câble d'alimentation de puissance conforme à la NF C 15-100 (ou aux spécifications du fabricant si plus contraignantes) ?

**55.** Le circuit électrique est identifié ?

## Mise en oeuvre du ou des réseaux de chauffage

**56.** Hors volume chauffé, isolant sur canalisation, y compris les raccords ?

**57.** L'installation est protégée par un vase d'expansion ?

**58.** Présence d'un dispositif de protection contre les retours d'eau de type CA ou CB (disconnecteur à zone de pression réduite contrôlable ou non contrôlable) avec un dispositif EA (clapet anti-pollution contrôlable) en complément, au niveau de l'arrivée d'eau de ville vers le réseau de chauffage ?

**59.** Présence d'équipements hydrauliques favorisant le bon fonctionnement ? (par exemple, pot à boues, filtre à tamis,...)

**60.** Installation protégée par un vase ? (manomètre, vanne, purge) ?

**61.** Présence d'une vanne à 3 voies ?

... suite page suivante

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/  
Non vérifiable

∅ Sans objet

**RGE** Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

**Installation de nouveaux émetteurs**

> Si émetteur radiateur :

62. Présence de robinet thermostatique ?

63. Présence d'un dispositif de réglage de débit (T de réglage,...) ?

64. Si émetteur plancher chauffant : présence d'un dispositif de limitation de température indépendant de la régulation de la chaudière ?

> Si émetteur ventilo-convecteur :

65. Présence de robinets d'isolement sur chaque appareil ?

66. Présence d'un filtre à air propre sur la reprise d'air ?

67. Présence d'un régulateur sur chaque ventilo-convecteur ?

**Mise en oeuvre du ou des réseaux d'ECS**

68. Présence d'un limiteur de température ou autre dispositif de limitation de température ?

69. Dans les locaux non chauffés, réseau d'ECS calorifugé ?

70. Présence de clapets de non retour antipollution non contrôlable (EB) au niveau des mitigeurs thermostatiques et limiteurs de température ?

71. Si ballon de stockage ECS : la mise en oeuvre est correctement réalisée ?

**N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)**

Vertical column of 12 empty rounded rectangular boxes for entering numbers.

Horizontal dotted lines for entering comments corresponding to the numbers in the column.

... suite page suivante

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/  
Non vérifiable

∅ Sans objet

**RGE** Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

## ETAPE 4 MISE AU POINT / MISE EN SERVICE

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

### Installation de la chaudière et de la PAC

**72.** Mise en service de l'alimentation en gaz conforme ?

**73.** Réalisation d'un test d'étanchéité du système d'évacuation des produits de combustion avant raccordement d'un nouveau système de combustion (sauf dans le cas des conduits concentriques individuels) ?

**74.** Mise en service de la ligne frigorifique conforme ?

**75.** Mise en eau de l'installation (rinçage, remplissage du circuit, ...) sans fuite caractérisée (goutte, flaque,...) ?

**76.** Mise en route conforme de la chaudière et des équipements hydrauliques associés (circulateur, électrovannes,...) ?

**77.** Mesure du tirage et analyse de combustion (température,...) ?

**78.** Réglages de l'appareil effectués ?

**79.** Vérification des températures de départ et de retour selon émetteurs ?

**80.** Si plancher chauffant : température de départ <50°C et Température de surface plancher <28°C ?

**81.** Intégration des éléments de réglage de débit (Vanne de réglage + prises de pression) pour que les 2 générateurs puissent disposer de leur débit nominal ?

### Mise en oeuvre de la fumisterie

**82.** Présence d'une plaque signalétique de l'EVAPDC avec désignations en adéquation avec l'appareil installé ?

### Mise en oeuvre du ou des réseaux de chauffage

**83.** Essais d'étanchéité et de pression des réseaux de chauffage réalisés ?

**84.** Purge, réglage et équilibrage du réseau hydraulique et fonctionnement du dispositif d'expansion conforme ?

### Mise en oeuvre du ou des réseaux d'ECS

**85.** Essais d'étanchéité et de pression des réseaux d'ECS réalisés ?

**N°** COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

.....  
.....  
.....  
.....

... suite page suivante

## Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/  
Non vérifiable

∅ Sans objet

**RGE** Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

## ETAPE 5 RÉCEPTION

- |  | ✓                        | ✗                        | ∅                        |  | ✓                        | ✗                        | ∅                        |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>86.</b> Remise des documents suivants ( <b>Passeport technique</b> ) :<br>- la notice de fonctionnement et d'entretien de l'appareil installé en langue française<br>- un certificat de conformité de l'installation gaz visé par un organisme agréé (COPRAUDIT, DEKRA, QUALIGAZ)<br>- la facture de la chaudière installée<br>- les caractéristiques du système d'évacuation des produits de combustion (conduits de fumées) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>87.</b> Présence en amont des circuits d'un interrupteur différentiel 30mA pour protéger l'installation ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>88.</b> Une plaque signalétique sur l'unité extérieure mentionne de façon lisible et indélébile la quantité et la nature du fluide contenu ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>89.</b> Remise du rapport de mise en service ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>90.</b> Le client doit être informé des précautions d'utilisation de la chaudière (prise en main).  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>91.</b> Le client doit être informé du fonctionnement de l'installation.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>92.</b> Le client doit être informé de la nécessité de réaliser l'entretien et la maintenance de l'installation (explications sur la maintenance de l'appareil et la fréquence des opérations).   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>93.</b> Le client doit être informé des mesures prises concernant l'environnement de l'appareil (alimentation en air de combustion).  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**N°** **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés)